

La Vie à Bry

le magazine de votre ville

N° 4 6 7

Novembre 2020

bry94.fr - f - @ - in

COVID-19

VERSION EN LIGNE MODIFIÉE

Suite aux annonces du Président le 28 octobre dernier et à l'instauration d'un nouveau confinement, de nombreux événements ont été annulés ou reportés. Vous trouverez ces informations dans la version en ligne mise à jour au 4 novembre 2020.

**AFIN DE VOUS TENIR INFORMÉS DES
ÉVENTUELS CHANGEMENTS, NOUS VOUS
INVITONS À CONSULTER RÉGULIÈREMENT
L'ENSEMBLE DES SUPPORTS DE
COMMUNICATION DE LA VILLE**

bry94.fr

SITE INTERNET

BRY
et vous

APPLI MOBILE

f

FACEBOOK

@

INSTAGRAM

tants Lyriques

Page 17

utenons nos commerces de proximité !

Page 12

elle offre de transports en commun : la
navette de Bry

Page 11





LA VILLE DE BRY SOUTIENT SON COMMERCE LOCAL

Opération reportée ultérieurement

*J'aime ma ville
j'achète à Bry*

« Face à la crise sanitaire, nous devons soutenir nos commerces de proximité et les aider à poursuivre leur activité. C'est pourquoi, je m'étais engagé à lancer un plan de relance municipale.

Je suis donc heureux de vous annoncer que nous lançons l'opération bons d'achat intitulée « J'aime ma ville, j'achète à Bry ».

Ces bons d'achat seront utilisables uniquement dans les commerces bryards. Ils permettront de soutenir nos commerçants tout en augmentant votre pouvoir d'achat. C'est « gagnant-gagnant » ! Alors, tous ensemble, soutenons nos commerces ! »

Charles ASLANGUL
Maire de Bry-sur-Marne

Édito du Maire

« Hommage à Samuel PATY »

Chères Bryardes, Chers Bryards,

Le mercredi 21 octobre 2020, nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à Samuel PATY. Ce professeur de l'Éducation nationale a été décapité par un islamiste pour avoir enseigné à ses élèves la place et l'importance de la liberté d'expression dans notre corpus de valeurs fondamentales.

C'est abject, révoltant et alarmant.

Abjecte, car le mode opératoire du terroriste est sans doute le plus barbare qui soit.

Révoltant, car depuis les terribles attentats de Paris en 2015, le terrorisme islamiste fait en moyenne près d'un mort tous les 8 jours.

Alarmant enfin, car le combat est loin d'être gagné sans une prise de conscience profonde de nos gouvernants, droite et gauche confondues, sur l'impérieuse nécessité d'enfin passer aux actes contre le fléau qu'est l'islamisme.

L'heure n'est plus aux mots, aux bougies et aux pancartes. Il est au combat contre les ennemis de la France qui veulent remettre en cause notre Civilisation, notre art de vivre et asservir notre liberté au nom d'une idéologie mortifère. Oui, l'heure est au combat car, que nous le voulions ou non, nous sommes combattus par un ennemi de l'extérieur et de l'intérieur.

Une guerre nous a été déclarée et le devoir du Président de la République, comme

garant de la sécurité des Français, est désormais de la mener.

Samuel PATY était un Hussard de la République. Un de ces professeurs passionnés et convaincus de l'importance fondamentale de l'éducation pour combattre le fanatisme. Il avait la conviction que c'est aussi, et peut-être surtout, par l'éducation que le combat sera victorieux. Et il avait raison.

Le rôle de nos enseignants est capital. À Bry-sur-Marne, sur le perron de l'école Henri Cahn est inscrit cette phrase d'Émile Zola « *La France vaudra demain ce que vaudra l'école* ». C'est précisément ce qu'avait compris Samuel PATY et c'est ce qui l'a poussé à enseigner la liberté d'expression à celles et ceux qui feront la France de demain. Parce qu'il a fait ce choix, il a été tué. En faisant ce choix, il nous oblige à le poursuivre après lui.

Par notre rassemblement sur le parvis de la Mairie, sous les drapeaux mis en berne, toute la Ville de Bry-sur-Marne lui a rendu hommage ainsi qu'à l'ensemble du corps enseignant qui va poursuivre la tâche.

Comme Maire de Bry-sur-Marne, en hommage à Samuel PATY, j'ai le devoir de prendre toute ma part et d'aider à reprendre le flambeau à destination de la jeunesse de France et donc de la jeunesse bryarde.

Notre Ville est apaisée et paisible mais l'attentat de Conflans-Sainte-Honorine prouve



Charles ASLANGUL

Maire de Bry-sur-Marne

Vice-président du Territoire

Conseiller Métropolitain

que le risque est partout et que c'est dans chaque école de la République qu'il faut agir. Ma responsabilité est donc d'aider le corps enseignant à transmettre nos valeurs fondamentales.

C'est pourquoi, j'ai reçu Monsieur Guillaume DENOIX DE SAINT MARC qui est le directeur de l'Association française des victimes du terrorisme (AfVT) pour mettre en place un plan de prévention à destination de la jeunesse bryarde. Nous nous appuierons sur cette belle association qui, au-delà de l'aide aux victimes, participe à la lutte antiterroriste par des interventions pédagogiques pour les scolaires. Nous mettrons donc en place des actions concrètes avec l'AfVT qui viendra, avec des victimes rescapées du terrorisme, enseigner la liberté d'expression à Bry-sur-Marne.

À la suite de Samuel PATY, et pour que sa mort ne soit pas vaine, soyons convaincus qu'après le combat sécuritaire qui est prioritaire, la reconquête passera aussi par l'Éducation qui est un des combats majeurs à mener. Car oui, la France vaudra demain ce que vaudra l'école.

La Vie à Bry - novembre 2020 - n° 467 - Édité par la Ville de Bry-sur-Marne

1, Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne

Tél. : 01 45 16 68 00 - Courriel : mairie@bry94.fr

Directeur de la publication : Charles ASLANGUL

Adjoint au Maire délégué à la communication : Christophe ARZANO

Directrice de la communication : Laurie LAGARDE

Rédaction : Clémentine VAN TICHELEN, Carolin MABELLA, Julie LIANG

Photos : service communication, Pascal RUE, Julien LABROSSE,

INA, GM Productions, 123rf

Maquette : Service communication / Réalisation : Isabelle VIÉNOT

Distribution : Espace impression

Impression : RAS - Numéro tiré à 8 600 exemplaires

Toute reproduction interdite (y compris sur Internet) sauf autorisation expresse.

Document imprimé avec des encres végétales sur papier issu de forêts gérées durablement.



L'agenda du Maire

Lundi 5 octobre : Rencontre avec M. ROUSSEL-DEVAUX, Directeur général des services du Territoire à propos de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères intercommunale

Mardi 6 octobre : Bureau de Territoire • Rencontre avec Mme LIMBOURG, représentante de Seqens du groupe Action Logement

Mercredi 7 octobre : Conseil d'administration de la Fondation Favier • Rencontre avec le Père GNALLY et le représentant paroissial M. LEUR • Présentation du système de caméras embarquées de vidéo-protection de la Police municipale à Mme PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France, M. SERMIER, Député du Jura, de M. PLATRET, Maire de Chalon-sur-Saône et M. BAZIN, conseiller départemental

Lundi 12 octobre : Rendez-vous avec Mme FERRET, architecte du gymnase Marie-Amélie LE FUR • Rencontre avec le conseil syndical du 80 avenue Georges Clemenceau • Rencontre avec les représentants de la fondation Léopold Bellan • Conseil municipal

Mardi 13 octobre : Commission d'appel d'offre pour le marché des assurances • Rencontre avec M. HERANVAL, directeur de Véolia Île-de-France • Rendez-vous avec Mme KARA, architecte du Conseil d'architecte, d'urbanisme et d'environnement du Val-de-Marne • Rendez-vous avec M. BOUVELOT, directeur général de l'Établissement public foncier d'Île-de-France • Rendez-vous avec M. VECHARD, directeur de l'Agence régionale de santé du Val-de-Marne • Rencontre avec M. GUIDONI à propos du Pôle Image • Conseil de Territoire

Mercredi 14 octobre : Visite de M. CRANOLY, Maire de Gagny, pour découvrir l'Espace glisse de Bry-sur-Marne • Rencontre avec le Conseil municipal des jeunes

Judi 15 octobre : Rassemblement à Champigny de l'Association des maires d'Île-de-France pour protester contre l'attaque du commissariat

Lundi 19 octobre : Rencontre avec M. JOSA de la société SUEZ

Mardi 20 octobre : Conseil d'administration du Fonds Daguerre • Rendez-vous avec M. DENOIX DE SAINT MARC, directeur de l'Association française des victimes du terrorisme

Mercredi 21 octobre : Commission de la procédure de marché public pour les illuminations de Noël • Hommage à Samuel PATY • Rendez-vous avec M. JENDOUBI, directeur de la Mission locale des Bords de Marne • Rencontre avec les représentants de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public, Mmes DEPOUX et TRICOT-FLEURY

Focus sur



Visite de Valérie PÉCRESSE

Mercredi 7 octobre, la Présidente de la Région Île-de-France avait choisi la Ville de Bry-sur-Marne pour présenter à M. le député SERMIER, M. le

Maire PLATRET et M. BAZIN, conseiller départemental, l'innovant système de déport des images de vidéo-protection dans les voitures de la Police municipale. L'occasion pour Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne, d'exposer à la Présidente de la Région le futur plan de déploiement de caméras sur la ville.

Rassemblement à Champigny

Charles ASLANGUL a souhaité être au côté du Maire de Champigny jeudi 15 octobre pour lui apporter son soutien, ainsi qu'aux forces de l'ordre, suite à l'attaque du commissariat qui s'était produite quelques jours plus tôt. Ainsi, M. le Maire a appelé l'État à agir contre l'insécurité qui gangrène les quartiers.



Rencontre avec l'AVFT

Le 20 octobre, Monsieur le Maire recevait M. DENOIX DE SAINT MARC, directeur de l'Association française des victimes du terrorisme. Un partenariat entre la Ville et

l'AVFT sera bientôt finalisé pour proposer aux jeunes Bryards des actions de prévention et de sensibilisation sur ce sujet.

Hommage à Samuel PATY

Charles ASLANGUL a souhaité organiser, le mercredi 21 octobre, un hommage à Samuel PATY, professeur exécuté pour avoir enseigné la liberté d'expression, valeur cardinale de la France. Monsieur le Maire et l'ensemble du Conseil municipal apportent leur soutien à sa famille.





p.6 - Vos instants Bry

p.8 - En bref

Urbanisme : changement des horaires d'accueil du public
Postulez pour devenir agent recenseur
Des ateliers pour booster sa recherche d'emploi
Des cartes cadeaux pour Noël

p.11 - Transports en commun

Une nouvelle offre : la navette de Bry

p.12 - J'aime ma ville, j'achète à Bry

Soutenons nos commerces de proximité !

Restauration

Vente à emporte pendant le couvre-feu

p.13 - Culture

Finalisation des travaux de l'Hôtel de Malestroit

Voirie

Boulevard Pasteur et parvis salle Daguerre en travaux

p.14 - Balade thermique

Observez les déperditions de chaleur de vos façades !

Défi familles à énergie positive

Participez à la deuxième édition !

p.15 - Institut national de l'audiovisuel

Une entreprise handi-accueillante

Boutique éphémère

Programmation du mois de novembre

p.16 - Plan de sauvegarde

Les bons réflexes en cas de risque majeur

Risques de mouvements de terrain

Appel à témoins

p.17 - Événement

La voix des mots

Les Instants Lyriques reviennent !

p.18 - Conseil municipal

Séance du 12 octobre

p.20 - La parole aux élus

p.21 - Agenda

p.22 - De vous à nous

p.23 - Infos utiles

Vos instants **Bry**



Club des supers lecteurs
Médiathèque - Samedi 10 octobre



Conseil municipal
Lundi 12 octobre - Salon d'honneur de l'Hôtel de ville



Conseil municipal
Lundi 12 octobre - Salon d'honneur de l'Hôtel de ville



Hommage à Samuel PATY
Mercredi 21 octobre - Parvis de l'Hôtel de ville



La société Ludovic CHAYLAT à la boutique éphémère
Mercredi 7 octobre - Boutique éphémère



Cinézik
Médiathèque - samedi 3 octobre



Visite de Valérie PÉCRESSE, Présidente de la Région Île-de-France
Mercredi 7 octobre - Centre de supervision urbaine de la Police municipale



« See U Sewn » et « Un têtard deux crapules » à la boutique éphémère
Vendredi 2 octobre - Boutique éphémère

URBANISME

Changement des horaires d'accueil du public

Début octobre, le service Urbanisme de la Ville de Bry-sur-Marne a modifié ses horaires d'ouverture : il accueille désormais les Bryards qui le souhaitent sans rendez-vous le lundi et mercredi de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h30 à 12h, ainsi que sur rendez-vous le mardi et jeudi de 13h30 à 17h30 et mercredi de 8h30 à 12h. Pour rappel, ce service accompagne les usagers qui souhaitent se renseigner sur le Plan local d'urbanisme (PLU), ou obtenir des renseignements sur la faisabilité de leur projet de construction ou une autorisation d'urbanisme.

+ d'infos : bry94.fr / rubrique « Ma mairie »



SOLIDARITÉ

Aide aux femmes du Mali



L'association bryarde *Séguela*, a pour objectif de contribuer au développement du village malien du même nom, notamment par l'aide à l'accès aux ressources primaires (création de forage), l'aide à l'indépendance des jeunes femmes par l'éducation et la formation, et le soutien à la scolarité des enfants. Dans ce cadre, elle lance un appel aux dons financiers et matériels (vêtements et matériel scolaire).

+ d'infos : 06 62 57 56 23

ou [@seguela développement](https://www.instagram.com/seguela_developpement)

PAVILLON BACHE

Il reste des places pour l'atelier de photographie

Afin de renforcer son offre de pratiques artistiques et de loisirs, le Pavillon Bache a lancé cette année un nouvel atelier de photographie numérique pour les adolescents et les adultes, qui se déroule le jeudi de 18h à 20h. Destiné à s'initier ou à approfondir ses connaissances en photographie, il s'articule autour des deux fonctions essentielles des appareils photo : la vitesse et la profondeur de champ. Pour passer de la théorie à la pratique, des exercices de prises de vues sont au programme. Intéressé ? Il est encore temps de s'inscrire pour l'année 2020/2021 en contactant le secrétariat du Pavillon Bache.

Tarifs ado : 234 € pour les Bryards / 320€ pour les non Bryards

Tarifs adulte : 257 € pour les Bryards / 351 € pour les non Bryards

+ d'infos et inscriptions : 01 45 16 68 36



ILS S'INSTALLENT À BRY

Naturopathie

Sylvie GUFFON, naturopathe formée au Collège européen de naturopathie traditionnelle, rejoint le cabinet de kinésithérapeutes et ostéopathes situé au 1 rue Favier, afin d'élargir l'offre de pratiques. Approche complémentaire et préventive de la santé, la naturopathie a pour objectif de remettre le corps en équilibre grâce à l'alimentation, l'équilibre psycho-émotionnel et le mouvement.

Prise de rendez-vous : doctolib

[07 52 02 27 18](https://www.doctolib.fr)

+ d'infos : sylvieguffon.com

Éducation spécialisée

Éducatrice spécialisée depuis 2006, Jennifer RENÉ accompagne les enfants de 2 à 12 ans présentant ou non une déficience intellectuelle et leurs familles. Pour ce faire, elle propose notamment du soutien éducatif et familial ainsi que des animations pédagogiques en petits groupes. Son cabinet, situé au 1 rue Favier, est ouvert le mercredi et vendredi de 16h30 à 19h30 et le samedi de 9h à 12h.

[06 67 32 88 09](https://www.doctolib.fr)

jennifer.educspe@gmail.com

Application mobile

L'entreprise Shifters a développé une application mobile pour les entreprises permettant aux travailleurs en horaires décalés de développer un rythme de sommeil récupérateur. Grâce à un programme complet personnalisé s'appuyant sur les neurosciences cognitives et l'intelligence artificielle, ils amélioreront leur sommeil et donc leur qualité de vie au travail.

[f : shifters.me](https://www.facebook.com/shifters.me)

[i : shifters.me](https://www.instagram.com/shifters.me)

[in : Shifters](https://www.linkedin.com/company/shifters)

+ d'infos : shifters.me

Vous débutez une nouvelle activité sur Bry ? C'est avec plaisir que nous publierons votre annonce. Contactez dès maintenant le service Développement économique au **01 45 16 68 00 - mairie@bry94.fr**

RECENSEMENT

Postulez pour devenir agent recenseur

Dans le cadre du recensement de la population, qui aura lieu du 21 janvier au 27 février 2021, la Ville de Bry recrute quatre agents recenseurs. C'est l'Institut national des statistiques et des études économiques (INSEE) qui est à l'origine de cette demande qui lui permettra, par la suite, de révéler le nombre d'habitants sur le territoire français en 2021. Sur le terrain, les agents ont pour mission de procéder à la collecte d'informations auprès des habitants recensés, grâce à un questionnaire qui leur sera remis. Vous êtes intéressé, libre de tout engagement pendant cette période, et savez faire preuve de discrétion ? Envoyez vos CV et lettre de motivation avant le 27 novembre à : Monsieur le Maire - 1 Grande rue Charles de Gaulle 94360 Bry-sur-Marne.
+ d'infos et offre d'emploi : bry94.fr



VACANCES SPORTIVES

Lancement des inscriptions pour les vacances de Noël



À Bry, vacances scolaires riment avec vacances sportives... ou presque. La Ville propose, du 19 décembre au 3 janvier, un large panel d'activités sportives : jeux collectifs ou individuels, parcours de motricité et autres sorties 100 % sport... Des disciplines proposées aux jeunes Bryards âgés de 4 à 12 ans (CM2). Les maternels (dès 4 ans) sont accueillis de 9h45 à 11h45, à la salle René Decroix. Les enfants du CP au CM2, de 10h à 12h et de 14h à 16h, au gymnase Clemenceau. Pour les intéressés, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 28 novembre.
+ d'infos : 01 45 16 68 00 ou directement à l'accueil de la mairie

Chiropraxie

Pauline SANCHEZ, chiropracteur de formation, installe son cabinet au 3 bis rue Favier. Reconnus par l'Organisation mondiale de la santé comme expert en soins de la colonne vertébrale, le chiropracteur détecte, localise et corrige les interférences au niveau de votre système nerveux qui empêchent votre corps de s'auto-guérir.
Prise de rendez-vous : doctolib
☎ 06 26 38 62 26

Coiffure

Le salon de coiffure Franck PROVOST situé au 7 Grande rue Charles de Gaulle a changé de propriétaire. Ouvert du lundi au samedi de 9h30 à 19h, il vous accueille toujours avec ou sans rendez-vous pour vos coupes, coiffures, balayages et colorations.
☎ 01 49 83 00 77

LOISIRS SENIORS

Le cabaret du bout des près

Jeudi 26 novembre, laissez-vous emporter par un déjeuner-spectacle qui vous fera

Annulé

inscriptions pour les plus de 60 ans le mardi 3 novembre de 9h à 12h - salle de l'Hôtel de ville
Tarif : 47 € - 52 places



B2M FUTSAL

Le club récompensé par le Label jeunes futsal élite



LABEL JEUNES
Futsal
2020-2023
ELITE

Le club B2M Futsal, fondé en 2003, est devenu en quelques années une association sportive majeure pour les Bryards et les Perreuxiens. Premier club de France avec plus de 400 licenciés lors de la saison 2019-2020, B2M Futsal leur propose de nombreux projets, avec une volonté farouche d'innover et de se réinventer.

C'est dans ce cadre que l'association s'est vue récompensée par le Label jeunes futsal élite décerné par la Fédération française de football (FFF) à la rentrée, et ce pour une période de trois ans. Une belle promotion pour l'académie et ses éducateurs, qui va permettre aux pratiquants de jouer dans les meilleures conditions possibles, grâce au soutien de la FFF.

+ d'infos : b2mfutsal.fr ou B2M Futsal

ESPACE EMPLOI

Des ateliers pour booster sa recherche



Reporté ultérieurement

De plus en plus, être présent sur les réseaux sociaux professionnels est essentiel pour booster sa recherche d'emploi. Certains sites comme LinkedIn sont devenus incontournables de par leur nombre d'utilisateurs et la présence des recruteurs. C'est pourquoi l'Espace emploi propose désormais des ateliers, animés par un professionnel de la communication digitale, afin d'apprendre à se servir de l'outil et d'approfondir ses connaissances. Trois modules sont disponibles en fonction du niveau d'utilisation des participants : « Création de profil et bases de navigation », « Navigation et recherche d'emploi » et « Navigation avancée ».

Plus d'informations et inscriptions auprès de l'Espace emploi : 01 45 16 68 40 ou emploi@bry94.fr

CCAS

Des cartes cadeaux pour Noël

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) offre, cette année encore, des cartes cadeaux destinées aux jeunes Bryards âgés de moins de 17 ans et résidant sur la commune depuis plus de six mois, sous conditions de ressources. Pour en bénéficier, il suffit de vous présenter en mairie muni des justificatifs nécessaires : justificatif de domicile de moins de

trois mois, justificatif de ressources (revenu mensuel, attestation de paiement CAF, avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019) et livret de famille **avant le 30 novembre**.

Cette aide est attribuée aux familles dont les revenus mensuels sont inférieurs au barème établi par le Fonds de Solidarité Habitat (voir tableau ci-dessous) :

Nombre d'enfants	Revenus mensuels personne isolée	Revenus mensuels ménage
1	< 1 351 €	< 1 621 €
2	< 1 621 €	< 1 892 €
3	< 1 892 €	< 2 162 €
4	< 2 162 €	< 2 432 €
5	< 2 432 €	< 2 702 €
Par enfant supplémentaire	< 270 €	

Renseignements auprès du CCAS au 01 45 16 68 00

MÉDIATHÈQUE

Rencontre-auteur : Virginie CAILLÉ-BASTIDE



La rencontre avec Virginie CAILLÉ-BASTIDE qui devait avoir lieu le 18 septembre a finalement été reportée au **samedi 7 novembre à 18h**. Inspirée par ses racines bretonnes, la piraterie et sa passion pour l'histoire, l'auteure a notamment

Annulé

À la médiathèque, vous pourrez discuter et échanger avec elle mais aussi vous faire dédicacer ses livres.

Entrée libre sur réservation au 01 47 06 57 03 ou par courriel : mediatheque@bry94.fr

EXPOSITION

Annulation du 44^e Salon national des artistes animaliers

En raison du contexte sanitaire lié à l'épidémie de Covid-19, le Gouvernement a décrété le 17 octobre dernier l'état d'urgence sanitaire. Dans ce cadre, des nouvelles mesures générales ont été mises en place par un décret du Ministère des Solidarités et de la Santé qui prescrit notamment l'interdiction des fêtes foraines, expositions et salons temporaires dans toute l'Île-de-France. C'est pourquoi le 44^e Salon national des artistes animaliers, exposition de renommée internationale qui se tient à Bry chaque année de mi-novembre à mi-décembre, n'aura pas lieu. Un report de l'événement au printemps est en cours d'étude par la Ville de Bry-sur-Marne.

Pour plus d'informations sur les mesures de prévention contre la Covid-19 en vigueur, rendez-vous sur le site de la Ville : bry94.fr

TRANSPORTS EN COMMUN

Une nouvelle offre : la navette de Bry

À partir du 2 novembre, la Ville expérimente un service de navette qui reliera le quai Ferber au RER A !

Ce nouveau service de transport en commun, à l'essai durant quelques semaines, facilitera l'accès des riverains du quai Ferber, un quartier de la ville non desservi jusqu'ici, à la gare du RER A et au centre-ville. Cette offre s'opère dans le cadre d'une délégation de compétences d'Île-de-France Mobilités à la Ville de Bry-sur-Marne.

La Ville prend en charge l'expérimentation, ainsi les usagers pourront emprunter la navette de Bry gratuitement pendant cette période. Ce service s'adaptera aussi bien aux personnes actives, faisant l'aller-retour quotidiennement de leur domicile à leur lieu de travail, qu'aux personnes voulant simplement se rendre au marché de Bry ou aux commerces du centre-ville.

En service du lundi au vendredi de 7h à 9h15 et de 17h30 à 19h45, et le dimanche de 10h à 12h45, elle effectuera un passage toutes les 15 minutes. Vous pouvez consulter les horaires détaillés et les bons gestes à adopter à bord de la navette sur le site internet de la Ville : bry94.fr ou sur l'application mobile « BRY et vous ». ■



Plan de la ligne : Quai Lucie <-> RER A



Les bons réflexes du voyageur



Respect des règles sanitaires en vigueur



Laissez la priorité aux personnes qui descendent



Les chiens ne sont pas acceptés



Laissez la priorité aux personnes âgées



Respectez les autres voyageurs : éviter de faire trop de bruit



Respectez les conducteurs de la navette



Respectez le matériel utilisé par tous : navette, mobilier urbain

J'AIME MA VILLE, J'ACHÈTE À BRY

Soutenons nos commerces de proximité !

Comme elle s'y était engagée, la nouvelle majorité lance une opération bons d'achat du 14 novembre 2020 au 16 janvier 2021 afin de soutenir les commerçants bryards.

La Ville de Bry-sur-Marne lance, avec la société Géraud, gestionnaire de son marché, une opération bons d'achat du 14 novembre 2020 au 16 janvier 2021. Cette campagne baptisée « J'aime ma ville, j'achète à Bry » permettra aux Bryards qui le souhaitent d'augmenter leur pouvoir d'achat en achetant des chèquiers 30 € et comprenant huit bons d'achat d'une valeur de 5 € chacun, soit en réalité 40 € à dépenser.



Les ventes de chèquiers auront lieu le samedi 14 novembre 2020 de 9h à 13h sur le marché de Bry-sur-Marne. À noter, la vente de chèquier sera limitée à un par foyer et le règlement s'effectuera uniquement en espèces. Valables jusqu'au 16 janvier 2021

inclus, dans les magasins participant à l'opération et sur le marché, ces bons d'achat vous permettront d'acheter ce dont vous avez besoin ou ce qui vous fait envie, tout en soutenant le commerce local.

De nombreux commerçants bryards participeront à l'opération : alimentation, restauration, cordonnerie, coiffure, fleuriste, épicerie fine... Vous y trouverez forcément votre compte ! À noter, les bons d'achat pourront être utilisés pour n'importe quel achat ou prestation dans les magasins participant à l'opération. Toutefois, il ne sera pas possible de rendre la monnaie si le montant de l'achat est inférieur à la somme indiquée sur le bon.

+ d'infos et liste des commerces participant à l'opération : bry94.fr ■

Reporté ultérieurement

RESTAURATION

Vente à emporter pendant le couvre-feu

Suite à l'instauration d'un couvre-feu à 21h par le Gouvernement le 16 octobre dernier pour faire face à l'épidémie de Covid-19, les restaurateurs de Bry s'organisent : leurs horaires sont étendus et les services à emporter et de livraison renforcés.

Depuis le confinement, la vingtaine de restaurateurs que compte Bry-sur-Marne n'a cessé d'adapter son offre aux nouvelles réglementations. Une démarche que la Ville a soutenue dès le départ, et notamment pendant la période de confinement, en mettant en place une liste des commerces ouverts.

Afin de continuer à soutenir les commerçants bryards, et plus particulièrement les restaurateurs, et d'inciter ses habitants à continuer à fréquenter ces établissements, même en dehors des horaires « classiques » de déjeuner et de dîner, la Ville de Bry-sur-Marne a souhaité communiquer sur les changements de services qu'ils proposent durant le couvre-feu. Une liste sera également publiée sur le site de la Ville et régulièrement mise à jour.

Cette liste comprend notamment : les horaires adaptés des restaurants de Bry-sur-Marne incluant des services du midi élargis et des services du soir terminant au plus tard à 20h45, les res-



Suite à l'instauration d'un nouveau confinement, une mise à jour de la liste des services des commerces bryards est en cours. Vous retrouverez cette liste sur le site bry94.fr et l'application mobile « BRY et vous ».

taurants qui effectuent du service à emporter à venir chercher avant 21h, et les restaurants proposant un service de livraison à domicile par téléphone ou via les applications dédiées « Uber Eats » et « Deliveroo ».

Retrouvez la liste des services de restauration durant le couvre-feu sur bry94.fr. ■

CULTURE

Finalisation des travaux de l'Hôtel de Malestroit

Débutée en octobre 2019, la rénovation de l'Hôtel de Malestroit s'achèvera à la fin des vacances de la Toussaint. Elle aura permis de rendre le bâtiment accessible aux personnes à mobilité réduite et d'offrir aux usagers un meilleur accueil.

Avec la réhabilitation du Pavillon Bache et de l'Hôtel de Malestroit, le positionnement des activités culturelles de la Ville de Bry-sur-Marne a été redéfini. Le Pavillon Bache est désormais dédié aux ateliers d'arts et de loisirs tandis que l'Hôtel de Malestroit accueille l'école municipale de musique, les ateliers d'expression corporelle (danse et yoga), et une programmation annuelle d'expositions.



Dans les faits, entre octobre 2019 et octobre 2020, l'Hôtel de Malestroit a bénéficié d'une rénovation complète : travaux d'isolation et d'étanchéité, aménagements intérieurs, création d'un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite, et installation d'une verrière et de l'ancienne porte historique afin de mettre en valeur la cour intérieure. Grâce à cela, le bâtiment offre maintenant un meilleur accueil aux usagers, et notamment aux élèves de l'école de musique et des ateliers de danse qui bénéficient de salles dédiées, spécifiquement pensées pour les cours. Cette opération s'est déroulée avec succès puisque l'Hôtel de Malestroit a pu rouvrir ses portes au public le 21 septembre dernier après des mois d'inoccupation dus au contexte sanitaire. Des travaux de finalisation de chantier ont cependant été effectués lors des vacances de la Toussaint. ■

VOIRIE

Boulevard Pasteur et parvis salle Daguerre en travaux

Fin octobre, les travaux d'assainissement du boulevard Pasteur et d'aménagement du parvis de la salle Daguerre ont été lancés. Ils se poursuivront en novembre.

Des travaux d'assainissement sur le boulevard Pasteur, initiés par le Territoire Paris Est Marne&Bois, ont débuté fin octobre et se prolongeront jusqu'à la fin du mois de novembre. Avec pour objectif de créer une extension du réseau d'eaux usées de la Ville, ils permettront le raccordement des futurs logements du programme des Terrasses de Bry notamment. Ces travaux, qui se dérouleront sur le tronçon entre le boulevard Georges Méliès et la rue des Pères Camilliens, auront un fort impact sur la circulation : seul le sens de circulation allant de Villiers-sur-Marne à l'hôpital Saint-Camille sera maintenu, l'autre sens sera dévié par la rue du 2 décembre 1870, la rue des Pilotes et l'avenue de l'Europe.

Par ailleurs, les travaux de transformation de la salle Daguerre débutés par l'ancienne municipalité, ont rendu nécessaire la création d'un passage pour la livraison des décors des spectacles ainsi que la suppression des places de stationnement à cet endroit pour y faire des animations culturelles ponctuelles. Ce choix a été fait et lancé lors du précédent mandat. Le nouvel espace sans stationnements restait toutefois bitumé. La nouvelle équipe municipale a donc fait le choix de



végétaliser l'espace afin d'améliorer le cadre de vie dans cette zone protégée. Ces travaux, débutés fin octobre, permettront également d'améliorer la sécurité de l'intersection entre les rues Paul Barillet et Félix Faure qui débouche sur le nouveau double-sens. La rue Félix Faure sera mise en impasse le temps de l'exécution des travaux.

Consciente du manque de stationnement dans ce secteur, et plus généralement dans la ville, la nouvelle municipalité a d'ores et déjà lancé l'étude pour la création d'un grand parking souterrain. Ce futur parking permettrait notamment aux parents de déposer en toute sécurité leurs enfants aux différentes activités culturelles et sportives. De plus, il permettrait de redynamiser les commerces du centre-ville. Cette réflexion sur le stationnement sera étendue à l'échelle de toute la ville. ■

BALADE THERMIQUE

Observez les déperditions de chaleur de vos façades !

Dans le cadre de sa démarche en faveur de la transition écologique, la Ville organise, le 21 novembre prochain à 10h, une « balade thermique » en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie – Maîtrisez votre énergie (ALEC – MVE).

La Ville de Bry-sur-Marne, mène, depuis quelques années, une politique d'amélioration de l'utilisation de l'énergie. Si des actions sont faites notamment à l'échelle municipale, elle élargit également son action de sensibilisation auprès de tous les Bryards. Objectif : les aider à mieux connaître leur habitat et les inciter ainsi à améliorer leur logement afin de faire des économies



Reporté ultérieurement

d'énergie et de la mairie et durera 1 h 30, les participants, accompagnés d'un conseiller énergie de l'ALEC - MVE équipé d'une caméra thermique, parcourront un trajet prédéfini dans Bry-sur-Marne afin d'identifier les forces et les faiblesses des bâtiments. Grâce à cet outil,

ils pourront découvrir ce que révèlent les façades des immeubles : ponts thermiques, défauts d'isolation, fuites d'air...

Ce moment ludique et convivial, prévu dans le respect des règles sanitaires en vigueur, se terminera par un temps d'échange en mairie. L'occasion pour le conseiller énergie de l'ALEC - MVE de restituer les informations qui auront été observées sur le terrain et de répondre aux interrogations des participants. Une copropriété partagera également un retour d'expérience de son rénovation énergétique.

Intéressé ? Inscrivez-vous en ligne via le formulaire disponible sur le site bry94.fr ou par courriel : mairie@bry94.fr (places limitées).

Pour plus d'informations contactez l'ALEC - MVE au 01 42 87 13 55 ou par courriel : copro@agence-mve.org. ■

DÉFI FAMILLES À ÉNERGIE POSITIVE

Participez à la deuxième édition !

Pour la deuxième année consécutive, la Ville de Bry-sur-Marne, en partenariat avec l'Agence locale de l'énergie et du climat – Maîtrisez votre énergie (ALEC – MVE), propose à ceux qui le souhaitent de participer au défi familles à énergie positive afin de réduire leurs consommations d'énergie de manière ludique.

Vous êtes sensible à la lutte contre le changement climatique et vous aimeriez faire plus d'efforts au quotidien sans y consacrer un temps fou ? Le défi familles à énergie positive est fait pour vous ! Durant cinq mois, avec votre foyer (familial, locataires...), vous serez accompagnés par l'ALEC - MVE pour réaliser au moins 8% d'économies d'énergie par rapport à vos consommations de l'année dernière.

Grâce à des éco-gestes simples et du quotidien, faciles à réaliser, sur votre chauffage, votre eau chaude et vos équipements électroménagers, vous pourrez tenter d'économiser le plus possible vos dépenses énergétiques. Afin d'aider les participants à relever le défi, les experts de l'ALEC – MVE assureront un suivi des consommations des foyers et mettront à leur disposition des outils pratiques, à savoir un guide pratique, un kit de réduction d'énergies, une plateforme de suivi en ligne et un wattmètre.



Reporté ultérieurement

du 1er décembre 2020 et fin avril 2021, les foyers devront suivre et relever leurs consommations d'énergie afin de se rendre compte des progrès réalisés. De plus, tout au long du défi, des temps conviviaux seront organisés par la Ville de Bry-sur-Marne et l'ALEC – MVE pour permettre aux foyers de se connaître et d'échanger avec les experts.

Tenté par le défi ? Pour participer ou obtenir des renseignements complémentaires, veuillez contacter, avant le 20 novembre prochain :

- Paul LEGOUBEY de l'ALEC - MVE au 01 42 87 13 55 ou plegoubey@agence-mve.org ;
- ou le service Développement durable au 01 45 16 68 00 ou mairie@bry94.fr. ■

INSTITUT NATIONAL DE L'AUDIOVISUEL

Une entreprise handi-accueillante

Depuis cinq ans, l'Institut national de l'audiovisuel favorise l'intégration dans l'emploi des personnes en situation de handicap. À l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, l'entreprise s'engage dans cette démarche.

L'Institut national de l'audiovisuel (INA), à la fois employeur et centre d'enseignement supérieur et de formation professionnelle, a eu à cœur de faire évoluer son taux d'emploi direct des travailleurs en situation de handicap ces dernières années et ambitionne de se positionner en tant qu'entreprise handi-accueillante. En 2019, l'Institut a renforcé son partenariat avec l'Association



Les athlètes paralympiques partenaires de la SEEPH

de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (AGEFIPH) afin de réaliser une analyse de son action et de concevoir un plan d'actions formalisé. C'est pourquoi il a décidé de renforcer ses actions de communication sur

le sujet, avec pour objectif de développer une véritable dynamique de recrutement et d'intégration des personnes en situation de handicap et d'accueil d'élèves, de stagiaires ou d'alternants.

Dans ce cadre, à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées (SEEPH), l'INA a souhaité mettre en avant des témoignages de personnes en situation de handicap. Nantenin KEITA, Trésor MAKUNDA et Mathieu THOMAS, tous trois athlètes paralympiques de haut niveau, relateront leurs expériences sportives et professionnelles. En parallèle de cela, l'Institut fera parler ses archives au travers de deux témoignages croisés de personnes en situation de handicap, des années 1980 à aujourd'hui. Ces vidéos seront diffusées sur le site de l'INA et ses réseaux sociaux à partir du 16 novembre.

+ d'infos : institut.ina.fr / [Ina.fr](https://www.ina.fr) / [Ina.fr](https://www.ina.fr) / [Inamedia](https://www.inamedia.fr)

BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

Programmation du mois de novembre

La boutique éphémère vous accueille en novembre pour vous proposer de découvrir les créations de différents artisans commerçants. Ce mois-ci, vous aurez l'occasion d'y retrouver qu'exposants.

La boutique
Ephémère

Du 3 novembre au 15 novembre

• Orimono créations

Ayant eu un franc succès en décembre dernier, l'exposante revient cette année ! Vous aurez deux semaines pour découvrir une

collection de vêtements pour adultes et enfants créés à partir de tissus traditionnels japonais, ainsi qu'une large gamme de sacs et d'objets usuels pour la cuisine, le bureau, la décoration et bien plus encore.

• Clocréations

Cette marque déposée vous présentera des sacs, accessoires de mode et de décoration confectionnés en petites séries ou sur-mesure. Vous pourrez profiter d'une collection allant du sac à main au sac de voyage mais également des trousse de maquillage et de toilette, des pochettes multimédia, des paniers de rangement et bien d'autres. Elle propose des créations en tissu, simili cuir, toile enduite, lin ou encore en coton imprimé.

• Douce De Po

L'exposante vous proposera des créations

textiles d'accessoires pour bébés ainsi que des cadeaux de naissance. La marque accorde une grande importance à la qualité des produits réalisés, depuis le choix des matériaux jusqu'à la fabrication. Chacune de ses créations est réalisée de façon artisanale et en petites séries.

• Sendrée

Avis aux fans d'origami ! Avec Sendrée, vous découvrirez une collection de création de bijoux en origami et en tsumami zaiku, une technique de pliage en forme de pétales de fleurs. Dans ce même univers, vous pourrez également découvrir des boîtes à thé, des luminaires en papier et tissu japonais. ■

Boutique éphémère

22 Grande rue Charles de Gaulle
Ouverte du mardi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche de 10h à 13h

PLAN DE SAUVEGARDE

Les bons réflexes en cas de risque majeur

Savez-vous comment réagir en cas d'inondation, de tempête ou de mouvements de terrain ?

Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM), encarté dans ce numéro, recense les différents risques potentiels à Bry-sur-Marne.

À Bry-sur-Marne, les risques sont nombreux : inondations par la submersion des berges ou par la remontée d'eau dans les réseaux d'assainissement, mouvements de terrain d'origine naturelle ou liés à l'homme, accidents de transports de matières dangereuses, risques météorologiques, et rupture de barrage ou de digue suite à une montée des eaux.

Le DICRIM, document de synthèse encarté dans votre magazine, intègre ces informations préventives qui visent à rendre chaque citoyen conscient des risques majeurs auxquels il peut être exposé et ses conséquences. Vous retrouverez au dos de cette plaquette les numéros utiles à retenir ainsi que les bons réflexes à avoir dans n'importe quelles circonstances pour s'en protéger et en réduire les dommages. Pour connaître le DICRIM dans son intégralité, rendez-vous sur bry94.fr.

En cas de risque avéré, veuillez toutefois noter quelques bons réflexes à avoir en toutes circonstances : écouter la radio et respecter les consignes de sécurité des autorités, ne pas aller chercher ses enfants à l'école pour ne pas les exposer, ne pas téléphoner si vous n'en avez pas besoin afin de libérer les lignes pour les secours.



Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter la Police municipale au 01 45 16 68 22 du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30. ■

RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

Appel à témoins

Suite aux courriers reçus par la Ville de Bry-sur-Marne concernant l'apparition de fissures sur des habitations, les habitants concernés sont invités à se signaler auprès de la Préfecture afin qu'elle puisse reconnaître l'état de catastrophe naturelle.

De sa position géographique et par la nature des sols, la ville de Bry-sur-Marne est particulièrement exposée aux phénomènes de retrait et de gonflement de certains sols argileux. En effet, par suite d'une modification de leur teneur en eau, les terrains superficiels argileux varient de volume : retrait lors d'une période d'assèchement, gonflement lorsqu'il y a apport d'eau. Ces mouvements différentiels alternés peuvent finir par avoir une influence sur la résistance de la structure des bâtiments



en surface et entraîner notamment des fissures dans les structures des constructions.

Cet été, les températures extrêmes ainsi que la grande sécheresse semblent avoir eu des conséquences néfastes sur les constructions, particulièrement en Île-de-France. C'est pourquoi, si vous constatez l'apparition de fissures importantes dans votre maison ou votre immeuble dont l'origine semble être due aux conditions météorologiques exceptionnelles, la Ville de Bry-sur-Marne vous invite à envoyer un courrier en Mairie afin de décrire au mieux les dégradations constatées, et d'y joindre des photos.

Monsieur le Maire sollicitera le Préfet du Val-de-Marne afin qu'une procédure de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle soit engagée. Pour ce faire, envoyez un courrier avec pour objet « Déclaration de sinistre lié à la sécheresse » à : Monsieur le Maire - 1 Grande rue Charles de Gaulle - 94360 Bry-sur-Marne. ■

MÉDIATHÈQUE

La voix des mots



Les mots sont une manière de donner vie à vos pensées. La médiathèque vous invite à découvrir, à travers son événement « La voix des mots », un temps d'échange autour de...

Reporté ultérieurement

Conférence « Le verbe contre la barbarie »

Alain BENTOLILA, professeur, linguiste et Bryard, a reçu de nombreux prix suite à ses recherches sur l'illettrisme et l'apprentissage de la lecture et du langage.

Il vous présentera à travers cette conférence, avec autant de bienveillance que d'exigence, les vertus pacifiques du verbe afin de résoudre les éventuels conflits grâce au pouvoir des mots. Selon lui, l'enseignement des mots doit se faire dès l'enfance pour apprendre à mieux vivre ensemble.

Vendredi 20 novembre à 18h
Médiathèque

Atelier « Techniques de prise de parole en public et confiance en soi par le théâtre »

Aurélia AUBERT, professeur de théâtre et consultante en communication orale et « média training », vous proposera, à travers les ateliers, de vous aider à vous sentir en confiance afin de réussir à parler en public avec aisance.

En groupe de 10 personnes, vous y découvrirez, dans une ambiance ludique, l'art de l'improvisation. Vous participerez à des jeux de rôles et à des exercices spécifiques afin d'améliorer votre diction et de travailler votre posture et regard.

Samedi 28 novembre à 18h
Médiathèque

Événements gratuits sur réservation obligatoire au 01 47 06 57 03

Nombre de places limité
Sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire

CONCERT

Les Instants Lyriques reviennent !

Les Instants Lyriques, événement de la programmation musicale de la Ville qui devait se tenir en mars aura finalement lieu le week-end du 21 et 22 novembre !



Concert lyrique

Partez à la rencontre de deux associations bryardes, Les chœurs de Malestroït et Les amis de Sun Lee. Elles vous présenteront, le temps d'un concert, un choix de pièces variées...

La musique vocale sous toutes ses formes vous permettra de passer une soirée inoubliable en compagnie de musiciens de qualité !

Samedi 21 novembre à 15h30
Église Saint-Gervais-Saint-Protais de Bry

« Vivaldi le vénitien »

Le Capriccio français, ensemble musical d'instruments anciens dédié au répertoire du 18^e siècle dirigé par Philippe LE FÈVRE, ren-

dra hommage au célèbre compositeur Antonio VIVALDI avec son concert « Vivaldi le Vénitien ». Ce spectacle, créé en mars 2012 est l'un de leur plus grand succès. Autour de Vivaldi, c'est une évocation de Venise dans les périodes de carnaval et de fêtes religieuses qui vous plongera avec délice dans cette époque baroque...

Dimanche 22 novembre à 16h
Hôtel de Malestroït

Concerts gratuits sur réservation obligatoire au 01 48 81 34 14
Nombre de places limité
Sous réserve de l'évolution du protocole sanitaire

Conseil municipal

COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS* DE LA SÉANCE DU 12 OCTOBRE



Vœu de soutien aux forces de l'ordre et appel à la mobilisation de l'État

Suite à l'attaque du commissariat de Champigny-sur-Marne du 11 octobre dernier, Monsieur le Maire, Charles ASLANGUL, a proposé au vote du Conseil municipal un vœu adressé au Président de la République et au Gouvernement. Ce vœu marque le soutien des élus de Bry-sur-Marne aux forces de l'ordre qui mettent quotidiennement leur vie en danger, rappelle que les maires ne peuvent plus seuls faire face à la montée des violences urbaines, et enfin, appelle l'État à tout mettre en œuvre pour assurer sa mission régalienne de protection des citoyens.

Admission en non-valeurs de créances irrécouvrables

La Trésorière de Nogent-sur-Marne a pré-

senti à la Ville un état de créances irrécouvrables pour le budget principal de la collectivité pour un montant total de 25 758,74 €. Les créances en question ne peuvent être recouvrées car les débiteurs ont constitué des dossiers de surendettement, ce qui entraîne un effacement de la dette. Ces dépenses seront financées sur les crédits ouverts du budget 2020.

Décision modificative n°1 du budget principal 2020

La décision modificative (DM) est une mise à jour du budget initial destinée à tenir compte des réalités budgétaires tant en dépenses qu'en recettes. Suite à l'adoption de la DM n°1, les nouvelles dépenses du budget 2020 de fonctionnement s'élèvent à 25 649,41 €, alors que la section d'investissement fait apparaître un montant de -1 371 009,40 €. Ces modifications prennent

en compte les dépenses et recettes initialement prévues mais non réalisées sur l'exercice ainsi que les économies qui ont pu être faites, notamment sur les événements annulés à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19 et les investissements qui ont été reportés en 2021.

Approbation de la convention avec la Région Île-de-France au titre du dispositif de soutien au développement d'équipement sportif de proximité

Afin de répondre au manque d'équipements sportifs, la Région Île-de-France a décidé de soutenir le développement d'équipements sportifs de proximité favorisant la mixité des pratiques compétitives et de loisirs. Dans ce cadre, elle s'est engagée auprès de la Ville de Bry-sur-Marne à financer le remplacement d'une couverture par une bulle

DÉMISSIONS DU GROUPE D'OPPOSITION

Le lendemain du conseil municipal du 12 octobre, Thierry BRAYARD et Laure MARCOCCIA-WARIN ont fait savoir à Monsieur le Maire leur démission du groupe d'opposition « Vivons Bry », tout en restant conseillers municipaux. Charles ASLANGUL, Maire de Bry-sur-Marne, a pris acte de leur décision.



de deux terrains de tennis communaux à hauteur de 32 876 € soit 20 % du coût total HT des travaux qui ont été réalisés en novembre 2019.

Approbation du règlement intérieur relatif à la passation des marchés publics et accords-cadres à procédure adaptée

Depuis l'entrée en vigueur du Code des marchés publics en 2004, une mise en concurrence est imposée à toute entreprise concluant un contrat avec une collectivité pour répondre à ses besoins en matière de travaux, fournitures ou services. Tous les deux ans, les seuils des marchés publics sont révisés par la Commission européenne de manière à respecter les engagements internationaux des membres de l'Union européenne. Dans ce cadre, la Ville de Bry-sur-Marne a rédigé un règlement intérieur pour ses marchés publics. Mis à jour régulièrement, il l'a été une nouvelle

fois afin de relever le seuil des marchés publics à 40 000 € HT au lieu de 25 000 € HT auparavant.

Programme de 52 logements locatifs aidés boulevard Pasteur

Compte-tenu de la nécessité de répondre aux dispositions de la loi relative à la Solidarité et au renouvellement urbain (SRU) en disposant sur son territoire de 25 % de logements sociaux en 2025, la Ville de Bry-sur-Marne s'est engagée à aider à la construction de ce type de logements dans le futur quartier de la Plaine de Jeux. À ce titre, elle a décidé d'accorder à la société Seqens, pour la réalisation de 52 logements sociaux au 230-232 boulevard Pasteur, le versement d'une subvention de 720 000 € (surcharge foncière). En contrepartie, la Ville deviendra réservataire de 16 de ces logements, et ce pour une durée de 40 ans, et de 10 logements supplémentaires par la garantie des emprunts contractés par cette société pour la construction de ces logements.

Participations communales à l'éducation

Le Conseil municipal fixe chaque année le montant de la participation des communes de résidence des élèves scolarisés en classes maternelles et élémentaires à Bry-sur-Marne, obligation régie par le Code de l'éducation. Par ailleurs, ce même Code de l'éducation oblige la Ville de Bry-sur-Marne à participer au financement des frais de scolarité des enfants bryards scolarisés en classes maternelles et élémentaires dans une école privée sous contrat d'association avec l'État. Le Conseil municipal a donc fixé le montant de ces deux participations à 858 € par élève pour l'année scolaire 2020/2021.

Approbation du projet de convention avec l'Université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne

Le Conseil municipal a approuvé le projet de convention de partenariat avec l'Université de Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne (UPEC) autour de la valorisation de l'histoire et du patrimoine de Bry-sur-Marne. Dans ce cadre, les élèves du master d'histoire publique de l'UPEC vont réaliser, à

titre gracieux pour la Ville, des études de valorisation du diorama de Daguerre, de la bataille de Bry-Champigny et des bords de Marne. Ces travaux, réalisés en lien avec le service Musée de la Ville, se dérouleront entre septembre 2020 et janvier 2021.

Approbation des projets d'avenants relatifs aux travaux de la salle Daguerre et de l'Hôtel de Malestroît

Le Conseil municipal a approuvé une série de projets d'avenants relatifs aux bâtiments communaux, suite à la réalisation de travaux dans la salle Daguerre et l'Hôtel de Malestroît :

- Installations de génie climatique, de traitement d'air et de climatisation : ajout de deux centrales de traitement d'air pour la salle Daguerre ;
- Travaux de réhabilitation et d'extension de l'Hôtel de Malestroît : ajustements techniques ;
- Maintenance des installations des bâtiments communaux : ajout des ascenseurs et portes automatiques de l'Hôtel de Malestroît, des systèmes de désenfumage de la salle Daguerre, et des ventilations mécaniques de la salle Daguerre et de l'Hôtel de Malestroît ;
- Vérification réglementaire et contrôle technique des bâtiments communaux suite aux travaux de réhabilitation des deux bâtiments cités ci-dessus.

Modification du nombre de membres des commissions municipales

Par délibération du 10 juillet 2020, le Conseil municipal avait délibéré sur la création de commissions municipales et leur composition : neuf commissions permanentes de neuf membres chacune avait été créées.

Sur proposition du Maire, le nombre des élus d'opposition présents dans les commissions a été revu à la hausse pour plus de représentativité. Le Conseil municipal a approuvé le fait de désigner un élu supplémentaire de l'opposition dans chaque commission.

**L'intégralité des délibérations est consultable sur bry94.fr*

Et aussi...

- Instauration du télétravail à titre expérimental à compter du 1^{er} janvier 2021

Prochain Conseil municipal

Lundi 16 novembre à 20 h

Les dates des conseils municipaux sont susceptibles d'être modifiées de manière tout à fait exceptionnelle. Pour consulter les dates : bry94.fr

La parole aux élus

Notre démocratie locale est-elle en danger ?



Les 48 % des électeurs qui ont voté pour notre liste se doivent d'être représentés dans les différentes instances et commissions aux côtés de la majorité municipale.

Force est de constater qu'à ce jour le compte n'y est pas.

En juillet, lors de la constitution des différentes commissions qui travaillent en amont sur les points votés en conseil municipal, une manipulation des textes a conduit à faire passer de 3 à 2 le nombre de membres de l'opposition. Nous avons exprimé notre désaccord à l'encontre de cette mesure pour le moins maladroite et contraire à la démocratie.

Début septembre, seuls les membres de la majorité municipale ont été conviés à la rencontre des élus et des présidents d'associations, une première.

Fin septembre, la première commission Finances devait arrêter la liste des 32 bryards (dont 24 élus), qui auront à statuer sur l'évolution des bases de la fiscalité locale. Un sujet complexe et de haute importance. Les 24 élus désignés par le maire pour en débattre appartiennent tous à la majorité municipale, au mépris des Bryards qui ont voté pour notre liste, lesquels payent aussi des impôts.

On se souvient que Monsieur ASLANGUL déclarait pendant la campagne qu'il ne participait pas à la vie municipale au-delà des présences aux conseils municipaux, car il se sentait bâillonné par le maire dans les instances, commissions.

Il semble vouloir appliquer les mêmes travers que ceux contre lesquels il protestait naguère.

Je formule le vœu que ces incidents ne soient que des maladroites de début de mandature et que les élus de la majorité aient à cœur de permettre aux élus de notre groupe, représentant près de la moitié des Bryards, de faire entendre leur voix. Souhaitons-le afin de redonner de l'intérêt à notre vie démocratique locale – rappelons-nous en effet, que le deuxième tour des municipales s'est traduit par l'abstention de plus d'un électeur sur deux.

Enfin, n'oubliez pas de prendre soin de vous et de vos proches.

Serge GODARD
Conseiller municipal
Président du groupe « Vivons Bry »
Vivonsbry.fr
s.godard@bry94.fr

Pour un débat riche et constructif

Soucieux de l'exigence démocratique, nous avons décidé d'impulser une nouvelle gouvernance à Bry-sur-Marne.

Et ce, en vous donnant la parole à travers des sondages réguliers qui seront mis en place via l'application mobile et le recours possible à des référendums locaux pour les grands projets.

Monsieur le Maire, Charles Aslangul, sera quant à lui plus accessible avec la création de permanences sans RDV.

Concernant le Conseil municipal, il a été décidé d'augmenter la représentativité de l'opposition fixée à 24% selon la loi. Monsieur le Maire a exprimé en juillet qu'il était prêt à accorder plus que la loi et permet à l'opposition d'être sur-représentée dans les commissions avec 3 élus soit 30% de représentativité.

C'est la première fois que la pluralité atteint ce niveau à Bry !

Pourtant, un pénible incident s'est déroulé en Mairie. Celui qui a livré la campagne sans doute la plus détestable que Bry n'a jamais connue (outrances, attaques personnelles mensongères, etc.) continue dans ce registre de rupture contrairement à ses colistiers. Nous le regrettons.

En effet, Monsieur Godard a cru devoir quitter une réunion dès le début, par refus du débat, en déclenchant l'alarme incendie qui a imposé l'évacuation du Maire, la sortie des élus de la réunion et l'intervention de la police. Il dit avoir « confondu l'alarme incendie et la lumière », ce dont nous prenons acte, mais cette maladresse et ce refus du dialogue démontre une attitude impulsive qui ne correspond pas à la qualité des débats que vous êtes en droit d'attendre.

Il contestait une liste de 32 contribuables demandée par les services fiscaux qui serait prétendument un « déni de démocratie » hors sa présence. Mais cette commission ne décide pas l'évolution de la fiscalité locale et ce n'est pas le Maire mais le fisc qui décide de sa composition.

Sous l'ancienne mandature, aucun élu de l'opposition n'était proposé. Pourtant, nous avons souhaité proposer aux services fiscaux d'intégrer l'opposition, libre au fisc d'accepter ou non.

Comme vous le constatez, nous avons posé les bases d'une démocratie locale renforcée. Libre à chaque élu d'y participer dans un esprit constructif et...bienveillant. Comptez sur nous !

Les élus du groupe de la majorité municipale
« Ensemble pour Bry »

JEUDI 5 NOVEMBRE

Visite guidée



CHÂTEAU DE MONTECRISTO*

Visitez le château que fit construire Alexandre DUMAS sur la colline de Port-Marly.

Horaires départ Bry : 12h45

Lieu : Le Port-Marly (78)

Tarif : 39 € (car et visite)

Sur réservation au 01 48 82 30 30

+ d'infos : officetourisme-bry94.fr

JEUDI 19 NOVEMBRE

Conférence



« LE VERT, FORTUNE ET INFORTUNE »*

Présentée par Hélène NÖRLOF

Horaires : 14h30

Lieu : salle de l'Hôtel de ville

Tarif : 10 €

Sur réservation au 01 48 82 30 30

+ d'infos : officetourisme-bry94.fr

Café philo

DU 21 AU 22 NOVEMBRE

Concerts

LES INSTANTS LYRIQUES*



Article en page 17

SAMEDI 7 NOVEMBRE

Rencontre aut

VIRGINIE CA



+ d'infos : voir article en page 10

Suite à l'instauration du nouveau confinement, les événements annoncés dans la page agenda sont tous annulés ou reportés. Pour plus d'informations à ce sujet rendez-vous sur le site de la Ville : bry94.fr ou contactez directement les associations pour les événements associatifs.

SAMEDI 14 NOVEMBRE

Littérature adulte

LE NOUVEAU RENDEZ-VOUS FANTASTIQUE*

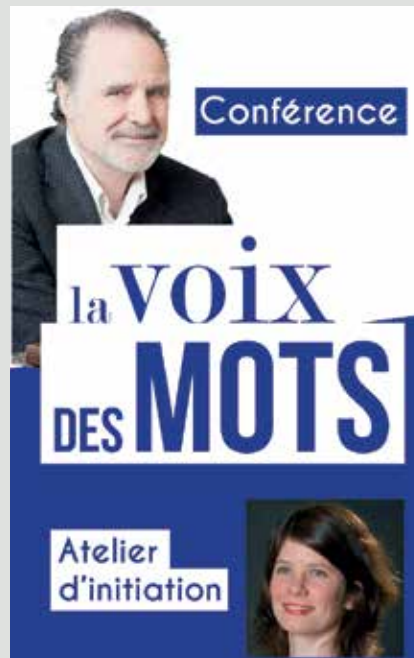
Un vendredi pour frissonner, s'émerveiller et échanger autour des nouveautés et coups de cœur liés aux littératures de l'imaginaire : fantastique, fantasy et science-fiction.

Horaires : 18h

Lieu : médiathèque

Entrée libre

LA VOIX DES MOTS*



+ d'infos : voir article en page 17

Littérature jeunesse

100% ADOS*

Horaires : 18h30

Lieu : médiathèque

Entrée libre

DIMANCHE 22 NOVEMBRE

Bry Harmonie Orchestra

CONCERT DE LA CÉCILIADÉ*

Le Bry Harmonie Orchestra vous propose un voyage au cœur des comédies musicales, accompagné de ses acolytes de toujours : le Soul Music Band.

Horaires : 16h

Lieu : Centre des Bords de Marne - 2 rue de la Prairie au Perreux

Entrée libre sur réservation : bho94.fr

+ d'infos : 01 60 17 67 79

De vous à nous

Vous êtes nombreux à poser des questions sur votre ville par courrier, téléphone, courriel ou lors de rencontres. On vous répond.

“ J’avais pour habitude de fréquenter le Lieu d’accueil enfants/parents de Bry avec ma fille avant la crise sanitaire. Pourriez-vous me dire s’il est prévu qu’il rouvre bientôt ? ”

 Sabine G.

Notre réponse :

Le lieu d'accueil enfants/parents (LAEP) « Arc-en-Ciel » est un lieu de vie convivial qui offre aux familles avec enfants de 0 à 4 ans et aux futurs parents la possibilité de se rencontrer, d'échanger et de jouer, en présence de professionnels de la Petite enfance. Ces temps d'accueil permettent à l'enfant des jeux avec d'autres et de se préparer progressivement à la vie en collectivité.

Afin d'accueillir les enfants et les parents dans les meilleures conditions possibles et dans le respect du protocole sanitaire, le LAEP, qui devrait rouvrir le 4 novembre, a été déplacé temporairement dans les locaux du Relais assistants maternels (RAM) rue du Colombier, et non plus à la Maison de la Petite Enfance (MPE) comme auparavant. Les parents ou futurs parents qui le souhaitent pourront désormais s'y rendre

**Ouverture
du LAEP
reportée
ultérieurement**



sans rendez-vous, le mercredi entre 9 h et 12 h et 15 h et 18 h.

Pour plus d'informations, contactez le secrétariat de la MPE au 01 49 83 68 56. ■

“ J’ai récemment entendu parler de la Commission communale des impôts directs. Pourriez-vous m’expliquer son rôle ? ”

 Gérard L.

Notre réponse :

L'article n°1650 du Code général des impôts prévoit une Commission communale des impôts directs (CCID) dans chaque commune de France. Celle-ci est une instance réunie annuellement par les finances publiques départementales.

La CCID comprend neuf membres : le Maire ainsi que huit commissaires désignés par les finances publiques départementales, sur proposition du Conseil municipal. C'est pourquoi le 12 octobre le Conseil municipal

a adopté une liste de 32 contribuables bryards parmi lesquels le fisc sélectionnera les commissaires qui feront partie de la commission.

Cette commission ainsi constituée donnera son avis sur la cohérence des bases fiscales appliquées à Bry-sur-Marne, mais ne se prononcera en aucun cas sur les taux d'imposition qui sont, pour la part communale, votés par le Conseil Municipal. ■



“ Je souhaite me faire dépister contre la Covid-19. Quels sont les centres de dépistage les plus proches de Bry ? ”

 Daniel K.

Notre réponse :

Les tests virologiques (RT-PCR), permettant de savoir à un instant « t » si une personne est porteuse ou non du virus Covid-19 sont effectués dans des centres de dépistage agréés. Depuis septembre 2020, une stratégie de priorisation des tests de dépistage, avec plages horaires dédiées, a été mise en place : seules les personnes ayant des symptômes, les cas contacts et les personnels soignants ou assimilés sont testés en priorité.

Dans les communes de Bry, Nogent, et le Perreux, vous avez la possibilité de vous faire dépister dans les laboratoires Biopath à Bry et à Nogent ainsi que les laboratoires Biogroup au Perreux et à Nogent. Ces centres étant saturés en ce moment, n'hésitez pas à prendre rendez-vous directement sur Doctolib.

Par ailleurs, un drive de dépistage Covid-19 a également été mis en place au Perreux, sur le parking du centre des Bords de Marne situé au 2 rue de la Prairie, pour les personnes dites prioritaires. Les prélèvements sont effectués sur les patients, à bord de leurs voitures, vitres baissées et voitures garées sur les emplacements réservés donc n'hésitez pas à privilégier cette option plus rapide. Les prises de rendez-vous s'effectuent également via Doctolib.

Retrouvez tous les centres de dépistage agréés sur : sante.fr/recherche/trouver/DepistageCovid ■

PHARMACIE DE GARDE*

Dimanche 1^{er} novembre Pharmacie Nop

9 avenue Georges Clemenceau
Nogent-sur-Marne

Dimanche 8 novembre Pharmacie du marché

140 Grande rue Charles de Gaulle
Nogent-sur-Marne

Mercredi 11 novembre Pharmacie Perard

65 boulevard d'Alsace-Lorraine
Le Perreux-sur-Marne

Dimanche 15 novembre Pharmacie de Baltard

2 avenue de Joinville
Nogent-sur-Marne

Dimanche 22 novembre Pharmacie du Centre-ville

43 Grande rue Charles de Gaulle
Bry-sur-Marne

Dimanche 29 novembre Pharmacie de la gare Nogent-Le Perreux

12 place Robert Belvaux
Le Perreux-sur-Marne

**Sous réserve de modification de dernière minute.
Retrouvez toutes les gardes en temps réel sur monpharmacien-idf.fr*

Pour les gardes de nuit (après 20 h) : se renseigner au commissariat de Nogent. Tél : 01 45 14 82 00.

**Vous ne recevez pas
la Vie à Bry ?**

01 45 16 68 00

ÉTAT-CIVIL

Naissances

Bienvenue à Adel AINOUCHE, Cléopée OLIVIER, Aleksandre JACOB POTSEPAÏ, Kayline KIRAZIAN, Arthur PRAGER, Mélina ALVES, James BLANCHET, Anaé MANNS

Mariages

Félicitations à Jérémie TAUSS et Sandrine BLACHON, Maude ROUAT et Grégoire CROQUEFER, Sujeevan THANABALASINGAM et Vaishnavy VIJAYARUPAN, Aurélie MARTIAS et Matthieu FONTAINE

Pacte civil de solidarité (PACS)

Félicitations à Bertrand ROIG et Alexandra LE BRET, François DEMAY et Aurore GENSSÉ

Inscription alerte SMS

Complétez le formulaire sur bry94.fr et faites-le parvenir à la Police municipale (sur place ou par voie postale).



Une petite annonce à
faire passer pour de
l'aide à la personne ?

Espace emploi

Rez-de-chaussée du bâtiment administratif
Rue Félix Faure
Tél. : 01 45 16 68 40
@ : mairie@bry94.fr
www : bry94.fr

Urgences

112

(numéro européen)

Urgences médicales
Samu - Sami

15

Police municipale

01 45 16 68 22

Police

17

Sapeurs-pompiers

18

N° national canicule

0 800 06 66 66

Grand froid

01 45 16 68 22

Besoin d'un conseil

conjugal, d'urbanisme etc.
Retrouvez l'ensemble des
permanences en mairie sur

bry94.fr

**Emballages
& papiers**
Tous les
jeudis matin

**Déchets
verts**
Tous les
mercredis
après-midi

**Déchets
ménagers**
2, 3 ou 4 fois
selon les
secteurs*

Encombrants
Collectifs
1 vendredi /2
selon secteurs*
Individuels
sur rendez-vous
au 0 800 611 544
(n° vert)

Déchèterie
Transférée
à Noisy
9 rue de la Plaine
Tous les jours
sauf jeudi**

* Retrouvez les secteurs sur parisestmarnebois.fr

** Retrouvez les horaires sur noisylegrand.fr

Toute l'info à Bry...



JOURNAL MUNICIPAL



SITE INTERNET



APPLI MOBILE



FACEBOOK



INSTAGRAM



LINKEDIN

...quand vous voulez,
où vous voulez !